



**UMOA-Titres**

Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN  
PRESTATAIRE (AGENCE DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE)  
POUR LA PRODUCTION DE VIDEOS SUR LES STRATEGIES  
D'INVESTISSEMENT SUR LE MTP**

Bld. Général De Gaulle  
BP : 4709 Dakar RP – Sénégal  
Tél. : +221 33 849 28 28  
E-mail: [umoatitres@umoatitres.org](mailto:umoatitres@umoatitres.org)  
Site web: [www.umoatitres.org](http://www.umoatitres.org)

12 10 SA

## I. CONTEXTE

Dans le cadre de ses activités de promotion du Marché des Titres Publics (MTP), UMOA-Titres a identifié l'importance de mettre à disposition des investisseurs, des supports de communication engageants et attractifs tels que des vidéos explicatives et interviews, pour leur permettre de mieux comprendre le fonctionnement de ce marché.

Ce projet fait suite au constat que de nombreux investisseurs, surtout les institutionnels (compagnies d'assurance, société de gestion d'organisme de placement collectif, caisses de dépôts et consignation, fonds de pension et caisse de retraite) désireux d'intervenir sur le MTP, sont en demande d'informations utiles pour orienter leurs décisions de placement ou affiner leur stratégie d'investissement.

En outre, certains intermédiaires de marché au sein de la zone UMOA, banques ou sociétés de gestion et d'intermédiation (SGI) auxquelles ces investisseurs institutionnels se réfèrent, ont des difficultés pour les assister de manière adéquate en matière de conseils d'investissement et d'analyse sur ce marché.

Au-delà, il est à noter que la crise sanitaire et les mutations économiques au niveau mondial, impactent en général les marchés financiers, en particulier le MTP qui, par ailleurs s'est montré résilient. Cette résilience a entraîné du côté des investisseurs un réajustement de leurs stratégies d'investissement qui pourraient renforcer la stratégie classique de « Buy and Hold ».

C'est entre autres pour toutes ces raisons évoquées, que UMOA-Titres souhaite accorder la parole aux investisseurs clés du marché régional de la dette souveraine ainsi qu'aux académiques, pour partager leurs analyses et leurs points de vue sur les perspectives de croissance des marchés et notamment du Marché des Titres Publics (valeur refuge par les temps qui courent). Il est ainsi envisagé de partager à fréquence régulière, sous la forme de vidéos, les stratégies d'investissement sur les titres publics émis par adjudication d'acteurs clés ainsi que leurs prévisions pour l'économie et les classes d'actifs à privilégier. Nous espérons que cela sera un puissant levier de vulgarisation des concepts essentiels auprès des investisseurs pour tirer le maximum des potentialités du MTP, mais également un véritable outil pour renforcer la culture financière de leurs clientèles.

C'est dans ce cadre que UMOA-Titres recrute une agence de production audiovisuelle pour la réalisation de vidéos.

## II. OBJECTIFS, CIBLES, CARACTERISTIQUES DU PROJET

### 1. Objectifs

La mise en œuvre de ce projet de production de vidéos sur les notions, concepts et stratégie d'investissement sur le MTP permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- encourager les acteurs du marché régional financier à échanger sur leurs stratégies

d'investissement ;

- pousser les acteurs du marché à mettre en place d'autres stratégies que le « buy and hold » ;
- permettre aux acteurs de bonifier leur investissement ; ce qui permettra d'accepter plus facilement les baisses de coupons et de rendement intrinsèque des titres ;
- vulgariser les stratégies d'investissement auprès des potentiels investisseurs finaux et participer au développement de la culture financière ;
- développer et dynamiser le marché des titres publics (MTP) de la zone UEMOA et en particulier le marché secondaire ;
- élargir la base des investisseurs du MTP hors secteur bancaire ;
- entretenir une relation de confiance entre UMOA-Titres et les investisseurs du MTP ;
- accroître la notoriété du MTP et de UMOA-Titres.

## 2. Cibles

Les cibles identifiées pour ce projet sont :

- les trésoriers et directeurs des banques de l'Union ;
- les conseillers financiers, chargés d'investissement et directeurs généraux des SGI de l'Union
- les investisseurs étrangers ;
- les clients des intermédiaires de marché : compagnies d'assurances, société de gestion d'organisme de placement collectif (SGO), fonds de pensions, caisse de retraite, caisses des dépôts et consignation (CDC), particuliers et entreprises ;
- les étudiants, doctorants, enseignants et chercheurs du monde universitaire en sciences économiques et finance.

## 3. Caractéristiques

- **Définition** : une série de vidéos mettant en scène des investisseurs avertis (banque et SGI) du MTP et des experts-chercheurs dans le domaine de la dette souveraine régionale, pour faire des analyses succinctes et concises du marché et/ou partager leur stratégie d'investissement sur les titres publics.
- **Durée d'une vidéo** : 3 à 5 minutes en français avec sous-titrage en anglais.
- **Qualité de la vidéo** : MP4 HD ou toute autre qualité permettant une large diffusion et une visibilité excellente.
- **Ton de la vidéo** : professionnel qui allie expertise et technicité financière, et pédagogie
- Fond sonore sobre qui favorise la clarté du contenu.
- Sous titrage en anglais.
- **Diffusion de la vidéo** : chaque trimestre, une vidéo sera publiée sur le site web d'UT et relayée sur les comptes sociaux (YouTube, LinkedIn et Twitter) de l'institution.

Handwritten initials and marks in the bottom right corner, including a large 'H' and some scribbles.

- **Animation** : Des animations permettront aux vidéos d'être dynamiques tout en respectant la charte graphique de UT
- **Scénario de la vidéo** :
  - une introduction avec une apparition du logo UT et du disclaimer ;
  - une première partie affichant une thématique et exposant une brève analyse de l'intervenant ;
  - une deuxième partie présentant la stratégie d'investissement de l'investisseur sur une périodicité donnée (un mois, un trimestre, une année, ...) à travers une analyse du contexte économique et monétaire dans l'UEMOA ; les perspectives induites sur le Marché régional des Titres Publics ; les recommandations d'investissement sur les titres publics ;
  - une troisième partie donnant la définition d'un mot technique identifié dans la présentation d'un des intervenants qui nécessite d'être éclairci ;
  - une fin affichant le logo UT et son slogan. La promotion d'une nouvelle ressource disponible sur le MTP pourra être complétée à cette fin.

Toutefois, il est important de noter que **ce scénario n'est qu'à titre indicatif et l'agence est fortement invitée à faire des propositions innovantes et créatives nous permettant d'atteindre nos objectifs.**

### III. MISSIONS ATTENDUES DE L'AGENCE

L'agence de production audiovisuelle aura pour mission de produire une série de dix-sept (17) vidéos sur la base des caractéristiques vidéo listées ci-dessus. Chaque vidéo à produire est indépendante et concoure au développement du MTP en partageant les méthodes de gestion de portefeuilles, d'identification des opportunités d'investissement et de fixation du pricing sur les titres obligataires. Il s'agira de mettre en relief une thématique spécifique selon les enjeux actuels du marché, avec le concours d'un ou plusieurs investisseurs du MTP et/ou partenaires du monde académique identifiés au préalable.

La prestation se faisant en étroite collaboration avec UMOA-Titres sur toute la chaîne de production, prend en compte :

- L'élaboration d'un synopsis et d'un scénario détaillé et innovant pour chaque vidéo et qui respecte la charte graphique de UT ;
- Le tournage :
  - la prise en charge de tous les besoins logistiques nécessaires pour le tournage (les déplacements pour les prises de vue) et l'équipe (repas, transport, hébergement, télécommunications, etc.) ;
  - la mise en place d'un calendrier de tournage incluant la coordination et la disponibilité des intervenants sélectionnés.

- La post-production avec voix interviewé (s):
  - le montage ;
  - le mixage ;
  - la proposition d'un habillage sonore pour l'ensemble de la série de vidéos. Dans cette proposition, il sera inclus la création d'un jingle propre à la série de vidéos ;
  - la traduction du français à l'anglais pour l'intégration du sous-titrage en anglais
  - L'étalonnage (effets visuels et sonores) ;
  - et autres éléments requis pour fournir une vidéo engageante, informative et de très bonne qualité.
- Les contraintes de la prestation :
  - des lieux différents de tournage sont envisagés (zone UEMOA et possibilité qu'un intervenant se trouvant hors zone UEMOA se filme à distance) : il est donc important d'assurer une bonne logistique en mobilisant une équipe de tournage expérimentée et disponible pour les déplacements avec le matériel requis ;
  - les intervenants diffèrent du fait de leur profil et surtout d'une vidéo à une autre
  - une à deux vidéos voire plus peuvent être produites simultanément.
- Le partage d'un planning de déploiement du projet qui couvre toutes les étapes de production (préproduction, production et post-production) ;
- Les délais de validation sont inclus dans la durée totale de réalisation de chaque vidéo : intégrer toutes les modifications nécessaires si demandées par l'équipe UMOA-Titres pour aboutir à une finalisation des vidéos répondant aux attentes ;
- La cession des droits d'auteur.

#### **IV. DUREE DES MISSIONS**

La série de 17 vidéos à produire est un projet récurrent, qui s'échelonne sur deux (2) ans. Les missions pourront être renouvelées après échéance de la première vague de la série.

#### **V. LIVRABLES**

Les principaux livrables des missions sont les suivantes :

- 17 vidéos – copies originales sous-titrées en anglais d'une durée allant de 3 minutes à 5 minutes, dont une première vidéo teasing de courte durée de 30 sec à 1 min ;
- Un rapport d'exécution des missions.

Les supports vidéo étant à usage de diffusion sur le site web et les réseaux sociaux, devront donc s'adapter aux normes de diffusion numérique.

## VI. PROFIL DE L'AGENCE AUDIOVISUELLE

L'agence audiovisuelle doit :

- justifier d'une expérience avérée d'au moins 3 ans dans les domaines de la production audiovisuelle, en particulier dans la réalisation de projet similaire ;
- disposer des moyens techniques et ressources humaines avec une expérience éprouvée pour la réalisation des missions ;
- avoir une bonne capacité de compréhension et d'analyse du projet ;
- disposer d'une équipe réalisatrice créative et originale ;
- maîtriser les différents formats et codecs vidéo (résolutions, compression, types de fichiers) qui s'adaptent au web et aux réseaux sociaux ;
- avoir une expérience dans la production de vidéos à caractère promotionnel, dynamique et financier serait un atout ;
- maîtriser ou avoir un partenaire qui maîtrise les deux langues, le français et l'anglais est indispensable pour réaliser ce projet ;
- connaître la législation afférente à la production audiovisuelle dans la zone UEMOA (droits d'auteur, droit à l'image, droit relatif aux usages d'Internet, etc.) ;
- avoir un esprit d'écoute active et de synthèse ;
- avoir une bonne culture média et réseaux sociaux.

## VII. MODALITES DE PRESENTATION DE LA PROPOSITION

### 1. Présentation de la proposition

La proposition sera présentée en deux (02) versions comprenant :

- la proposition technique ainsi que la présentation de l'agence de production audiovisuelle **en version papier et électronique contenue dans une clé USB** sous plis fermé et scellé
- et l'offre financière **en version papier en un (1) exemplaire**, sous plis fermé et scellé.

**Les propositions techniques et financières seront placées dans des enveloppes différentes portant chacune le titre correspondant.**

Une enveloppe comportant les deux (02) offres portera les mentions suivantes :

Au coin supérieur gauche :

**SELECTION D'UNE AGENCE AUDIOVISUELLE POUR LA PRODUCTION D'UNE SERIE DE VIDEOS SUR LES NOTIONS ET LES CONCEPTS ET STRATEGIE D'INVESTISSEMENT SUR LE MTP AU PROFIT DE UMOA-Titres  
« A N'OUVRIR QU'EN COMMISSION »**

Au centre :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DE UMOA-Titres  
Boulevard Charles De Gaulle  
Agence Principale de la BCEAO, 5<sup>ème</sup> ETAGE BUREAU 520  
BP : 4709 DAKAR - RP - SENEGAL**

### 2. Proposition technique

L'Agence devra fournir les informations ci-après :

- une lettre de soumission de la proposition technique conformément au modèle obligatoire en annexe 1 ;
- une note claire et précise faisant état d'une bonne compréhension des termes de référence et présentant la méthodologie à utiliser pour la réalisation de la mission ;
- un calendrier de la mise en œuvre du projet avec délais de validation client ;
- une liste de missions réalisées dans le cadre de projets analogues ;
- le descriptif détaillé d'au moins 1 projet similaire réalisée par ses soins, comprenant le client concerné et ses contacts, la durée, les prestations effectuées, le budget et les résultats obtenus et les attestations de bonne fin d'exécution de missions ;
- un portfolio de l'agence de production audiovisuelle ;
- le curriculum vitae de toute personne qui interviendra dans la mission (les diplômes

obtenus, les expériences professionnelles acquises, les fonctions occupées et éventuelles distinctions reçues). Ces références seront constituées par une description détaillée des interventions similaires, ainsi que du nom des clients qui en ont bénéficié ;

- tout document complémentaire jugé utile qui pourrait être ajouté à l'offre.

### 3. Proposition financière

L'offre financière incluant les honoraires de l'agence de production audiovisuelle devra présenter de manière distincte :

- la lettre de soumission de la proposition financière conformément au modèle obligatoire en annexe 2 ;
- les étapes de production : la pré-production, la production et la post-production ;
- les frais de déplacement et de logistique si nécessaire.

Toute prestation proposée par le soumissionnaire dans son offre et pour laquelle aucun prix n'est fourni, sera considérée comme incluse dans la proposition principale et ne donnera lieu à aucune facturation supplémentaire. Le montant de l'offre du soumissionnaire doit correspondre à 100% des livrables requis pour ce marché.

La proposition financière, prenant en compte **chaque étape de la mission, doit parvenir à UT sous pli fermé. Elle doit être séparée de l'offre technique comme indiqué plus haut et être exprimée en francs CFA hors taxes.** Elle devra inclure tous les frais nécessaires à la bonne conduite de la mission. La langue de travail pour cet appel d'offres est le français. Toute offre formulée dans une langue autre que le français ne sera pas recevable. Les prix seront fermes et non révisables. En cas de contradiction entre les montants en lettres et les montants en chiffres, les premiers feront foi. En cas de conflit entre le montant inscrit sur la lettre de soumission de la proposition financière et celui des devis assujettis, le montant de la lettre de soumission fera foi.

## VIII. EVALUATION DES OFFRES

UMOA-Titres se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

L'évaluation des offres sera conduite en deux (2) phases :

- Analyse des propositions techniques ;
- Analyse des propositions financières.

Préalablement à l'évaluation des soumissions, UT se réserve le droit de procéder à la vérification de conformité des soumissionnaires vis-à-vis de l'administration fiscale et de la sécurité sociale ainsi qu'à la législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme en vigueur dans l'Union Monétaire Ouest Africaine.

Sur le plan opérationnel, l'évaluation des soumissions se fera en deux (2) phases. Dans un premier temps, seules les propositions techniques seront ouvertes et examinées au regard des exigences définies dans les termes de référence. Ensuite, les propositions financières des soumissionnaires dont les offres techniques ont atteint le score minimal de 70 points sur 100 seront ouvertes et analysées. Enfin, une synthèse des notes techniques et financières sera faite pour retenir le soumissionnaire.

### **1. Evaluation des propositions techniques**

L'évaluation technique s'appuiera sur les critères suivants :

#### **a. La capacité organisationnelle et l'expérience de l'agence pour la mission (30 points) :**

- le nombre d'années d'expérience et les références pertinentes (précision des activités ou projets déjà réalisés avec les noms des entreprises) dans la production de vidéos de qualité ;
- le nombre de dossiers similaires traités (Institutions financières, institutions régionales,) avec un savoir-faire en promotion financière et permettant à un professionnel du domaine financier débutant de comprendre les contenus avec des attestations de bonne exécution ;
- la maîtrise de l'anglais pour le sous-titrage en anglais (partager au moins trois vidéos de promotion réalisées sous-titrées en anglais) ;
- la description complète des moyens techniques et matériels à utiliser pour mettre en œuvre les missions (caméra, logiciels, prompteur, enregistreur audio, micros, ordinateur portable, trépied, stabilisateur, etc...) ;
- la présentation de l'organisation de l'agence (forme juridique, registre de commerce, numéro de compte contribuable, déclaration fiscale d'existence, attestation de situation fiscale, attestation de régularité sociale, attestation de non faillite, numéro de compte contribuable, organigramme et effectif).

#### **b. L'approche méthodologique et le plan de travail (40 points) :**

- la compréhension de la mission et des objectifs visés ;
- les propositions de la piste créative (au minimum 2) ;
- les dispositions envisagées pour la réalisation des missions (planning, distribution des tâches, pilotage du projet, etc.).

c. **Les qualifications et compétences de l'équipe dédiée (30 points) :**

- les références de l'équipe dédiée aux missions: qualifications, diplômes et expériences professionnelles, et composition de l'équipe (chef de projet, réalisateur, caméraman, etc.) ;
- l'expérience cumulée dans la production de série de vidéos d'entreprise moderne et engageante.

Seules les propositions techniques qui auront totalisé un minimum de 70 sur 100 points seront qualifiées pour l'évaluation financière. Au cas où aucune des agences de production audiovisuelle en lice n'a obtenu le score minimal de qualification ci-dessus indiqué, UT se réserve le droit d'inviter à des négociations le soumissionnaire qui aurait réuni la note technique la plus élevée.

**2. Evaluation des propositions financières**

Préalablement à l'analyse des offres financières, il sera procédé aux ajustements des prix en cas d'erreurs arithmétiques. De même, s'il y a une contradiction entre les prix indiqués en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

Les propositions financières seront notées sur un total de 100 points. Après la vérification de la régularité, les coûts ajustés le cas échéant, feront l'objet de notation. L'offre la plus avantageuse en cohérence avec une proposition technique innovante et créative obtiendra la note maximale de 100 points. Les autres propositions qualifiées auront une note financière (NF) calculée sur la base de la formule suivante :

$$NF = (PO/P) \times 100$$

Avec : PO = Prix de l'offre la moins-disante retenue

P = Prix proposé par le soumissionnaire

**3. Notation totale**

La note totale de chaque offre de services retenue sera calculée pour chaque soumissionnaire qualifié, en additionnant :

- 80% des points obtenus pour la proposition technique ;
- et 20% des points obtenus pour la proposition financière.

Les soumissionnaires seront classés par ordre décroissant de la note totale. L'agence audiovisuelle retenue sera celle qui aura obtenu la note totale la plus élevée. Toutefois, avant l'attribution du contrat, des négociations techniques et financières seront menées avec ce dernier en vue de parvenir à un accord sur tous les points. En cas d'échec des négociations, UT se réserve le droit d'engager des négociations avec le soumissionnaire classé deuxième. Le délai de négociation ne devrait pas excéder un (1) mois à compter de la date de notification provisoire au soumissionnaire, sauf accord préalable écrit de UT.

## **IX. DISPOSITIONS PARTICULIERES**

### **1. Date et lieu de dépôt des offres**

Les offres devront parvenir à l'Agence Principale de la BCEAO, siège de UMOA-Titres le 13 juin 2022 à 16H (heure de Dakar) au plus tard, délai de rigueur, à l'adresse ci-après :

**UMOA-Titres**  
**AGENCE PRINCIPALE DE LA BCEAO**  
**5<sup>ème</sup> ETAGE BUREAU 520**  
  
**BOULEVARD DE GAULLE**  
**BP 4709 DAKAR – SENEGAL**

**Les offres transmises par la poste, DHL ou Chronopost, etc, dans les délais requis, seront acceptées, l'heure de livraison faisant foi. Toutefois, aucune offre soumise par messagerie électronique ne sera acceptée.**

### **2. Durée de validité de l'offre**

La durée de validité de l'offre est de soixante (60) jours à compter de la date limite de dépôt. L'agence restera engagée par son offre pendant toute cette durée. Si l'évaluation n'a pu s'achever pendant le délai sus-indiqué, UT invitera les soumissionnaires à proroger le délai de validité de leurs propositions.

### **3. Notification du résultat de l'analyse de l'offre et recours des soumissionnaires**

L'agence dont l'offre est retenue sera informée avant l'expiration de la période de validité des offres. UT engagera des négociations avec l'adjudicataire, en vue de parvenir à un accord sur tous les points et signer, le cas échéant, le contrat y afférent.

Les termes de la collaboration avec l'agence retenue seront régis par un contrat de prestation de services.

En cas d'échec des négociations avec l'agence pressenti, UT se réserve le droit d'inviter l'agence audiovisuelle classée deuxième pour des discussions pouvant aboutir à la signature d'un contrat. Après l'attribution du marché, les autres soumissionnaires seront informés par écrit au soin du commanditaire. Ces derniers pourraient, dans ce cas, formuler un recours adressé à Monsieur le Directeur de UMOA-Titres, dans un délai de cinq (05) jours ouvrés à compter de la date de notification des résultats. Passé ce délai, les soumissionnaires sont considérés comme forclos. UT répondra aux requêtes pertinentes des soumissionnaires dans un délai de dix (10) jours à compter de sa saisine. Passé ce délai, si UT ne répond pas, le recours est considéré comme rejeté.

## **X. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Cependant, des pièces administratives et financières complémentaires attestant de la régularité et des performances techniques et financières pourraient être exigées au soumissionnaire attributaire avant la signature du contrat de marché.

Toute demande d'informations complémentaires devra être adressée à :

**UMOA-Titres**  
**AGENCE PRINCIPALE DE LA BCEAO**  
**5ème ETAGE BUREAU 520**  
**BOULEVARD DE GAULLE**  
**BP: 4709 DAKAR- SENEGAL**  
**E-mail: [administration@umoatitres.org](mailto:administration@umoatitres.org)**

Les demandes d'informations complémentaires devront parvenir à UT, dix (10) jours au moins avant la date limite de remise des offres, sous peine de rejet. UT se réserve le droit de ne pas donner suite à une demande d'informations complémentaires parvenue hors délai.

.....//.....

**ANNEXE 1 : Formulaire de soumission de la proposition technique**  
(Indiquer le lieu et la date)

A l'attention de :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DE UMOA-Titres**

Adresse complète

**Objet : Sélection d'une agence audiovisuelle pour la production d'une série de vidéos sur les notions et les concepts et stratégie d'investissement sur le MTP**

Nous, soussignés.....soumettons par la présente, une proposition technique pour la sélection d'une agence audiovisuelle pour la production d'une série de vidéos sur les notions et les concepts et stratégie d'investissement sur le MTP au profit de UMOA-Titres.

Nous déclarons par la présente que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration fallacieuse ou simplement erronée, puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si elle est retenue, à commencer la prestation, au plus tard à la date convenue lors des négociations.

Signataire mandaté

Nom et titre du signataire

**ANNEXE 2 : Formulaire de soumission de la proposition financière**

(Indiquer le lieu et la date)

A l'attention de :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DE UMOA-Titres**

Adresse complète

**Objet : Sélection d'une agence audiovisuelle pour la production d'une série de vidéos sur les notions et les concepts et stratégie d'investissement sur le MTP**

Nous, soussignés.....soumettons par la présente, une offre de prix pour la sélection d'une agence audiovisuelle pour la production d'une série de vidéos sur les notions et les concepts et stratégie d'investissement sur le MTP au profit de UMOA-Titres, pour un montant de .....FCFA HT/HD.

Nous déclarons par la présente que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration fallacieuse ou simplement erronée, puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si elle est retenue, à commencer la prestation, au plus tard à la date convenue lors des négociations.

Signataire mandaté

Nom et titre du signataire